

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action "la culture comme outil d'insertion socioprofessionnelle et levier de remobilisation personnelle et professionnelle" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association cultures du coeur 13.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par l'association cultures du cœur 13.

L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'association cultures du cœur 13 propose l'action « la culture comme outil d'insertion socioprofessionnelle et levier de remobilisation personnelle et professionnelle ». Elle s'adresse à 500 BRSA au minimum sur trois grands territoires ciblés (Marseille /Aubagne-La Ciotat/Aix-en-Provence/pays d'Aix et pays d'Arles) avec le projet d'une extension sur les secteurs de Martigues/Port-de-Bouc et Salon-de-Provence.

Cultures du cœur 13 œuvre dans le respect de la charte déontologique du réseau national " cultures du cœur " créé en 1998 à l'initiative de personnalités des arts, du spectacle et des professionnels de l'emploi pour faciliter l'accès de tous à la culture. Elle mobilise des partenariats culturels afin d'obtenir des invitations mises à disposition des BRSA par les structures sociales qu'ils fréquentent dans le cadre de leurs démarches d'insertion. La culture reste difficilement accessible pour les personnes en difficulté qui en ont des représentations négatives. A cet égard, l'accompagnement des publics les plus isolés s'avère nécessaire.

L'association travaille en étroite collaboration avec les relais sociaux tels que les maisons départementales de la solidarité (MDS), les centres communaux d'action sociale (CCAS), les lieux d'accueil RSA, les associations mettant en œuvre des actions d'insertion, les centres sociaux, les foyers d'hébergement.

A travers les sorties culturelles, cette action favorise un travail d'accompagnement du public sur des objectifs prioritaires de remobilisation : la reprise d'une vie sociale ; le développement du sens

critique ; l'autonomie (mobilité, engagement dans un projet, etc.) ; la modification des relations parents/enfants et l'accès et l'éducation à la citoyenneté.

En complément de la mise à disposition d'invitations, l'association propose 3 niveaux d'intervention :

- des sorties culturelles collectives : organisation des sorties et animation des temps de restitutions orales et écrites à leur issue ;
- des ateliers de pratiques artistiques ;
- des formations et des réunions professionnelles en direction des acteurs sociaux et culturels afin de permettre une connaissance réciproque des problématiques liées à chacun des secteurs.

Bilan final de l'action 2017 couvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018 :

- 217 structures sociales ont été mobilisées : 150 sur Marseille, 47 sur Aix-en-Provence /pays d'Aix et 20 sur le territoire du pays d'Arles ;
- 14 280 invitations ont été distribuées à des personnes en situation de précarité ;
- 3 035 invitations ont été adressées à 655 BRSA par des associations accompagnant exclusivement le public cible ;
- sur le volet animation de territoire, 11 rencontres entre professionnels de l'insertion et de la culture ont été organisées et ont favorisé l'émergence de projets.

Bilan intermédiaire de l'action 2018 couvrant la période du 01/02/2018 au 30/09/2018 :

- 10 083 invitations ont été distribuées par des structures d'insertion, des centres d'hébergement et des services médico-sociaux à des personnes en situation de précarité ;
- 3 060 invitations ont été adressées à 390 BRSA (objectif annuel de 500 BRSA au minimum) ;
- sur le volet animation du réseau culturel et social, 9 réunions mises en place sur les 3 territoires ont proposé une offre culturelle tenant compte des spécificités territoriales notamment en termes de mobilité ;
- poursuite des ateliers de pratique amateur organisés par cultures du cœur dans divers domaines (musique, théâtre, danse, dessin) au sein des lieux culturels et des structures sociales ;
- mise en place de projets spécifiques tels que la visite du camp des Milles suivie d'ateliers d'expériences psychosociales.

Cultures du cœur 13 est complémentaire au dispositif « ensemble en Provence » porté par le Département. Enfin, son intervention au sein des centres communaux d'action sociale (CCAS) permet d'atteindre un public précarisé sur des territoires dépourvus d'actions d'insertion.

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/02/2019 au 31/01/2020 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association cultures du cœur 13 selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 35 000,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL